

COURS

Orthographe : accord du participe passé et cas complexes

5^e

Programme du cycle 4 — BO spécial n°11 du 26 novembre 2015

L'accord du participe passé n'a qu'une seule difficulté : savoir quel auxiliaire on a sous les yeux, et où se trouve le COD. Deux questions, dans cet ordre. Tout le reste — les listes d'exceptions, les cas « spéciaux » — en découle.

1 Les deux auxiliaires

une seule question à poser d'abord : quel auxiliaire ?



L'ordre des gestes compte : l'auxiliaire d'abord, la place du COD ensuite.

ACCORDER SANS HÉSITER

- 1 Trouver l'auxiliaire. Être : on s'arrête là, l'accord se fait avec le sujet.
- 2 Avoir : poser la question « **qui ?** » ou « **quoi ?** » après le verbe pour trouver le COD.
c'est la seule façon fiable de le distinguer d'un COI, qui n'entraîne jamais d'accord.
- 3 Regarder où se trouve ce COD. Avant le verbe : accord. Après, ou absent : rien ne bouge.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

« **Les fleurs que j'ai cueilli.** » — le COD est le pronom *que*, qui reprend *les fleurs* et se trouve bien avant le verbe. L'accord est donc obligatoire : *cueillies*. Voir l'auxiliaire *avoir* ne suffit jamais à conclure.

Le réflexe : chaque fois qu'un *que* précède un passé composé, chercher ce qu'il remplace. C'est presque toujours là que l'accord se joue.

Aux verbes **pronominaux**, la question reste la même : *elles se sont lavées* (*se* est COD) mais *elles se sont lavé les mains* (le COD est *les mains*, placé après). Et *elles se sont succédé*, où *se* est complément d'objet **indirect** — on succède à quelqu'un.

2 Les homophones lexicaux

chacun se tranche par une substitution, jamais à l'oreille

davantage = plus · **d'avantage** = de bénéfice — *il n'y a pas d'avantage à travailler davantage*

plutôt = de préférence · **plus tôt** = avant — *viens plutôt demain, ou plus tôt aujourd'hui*

quand = lorsque · **quant à** = en ce qui concerne · **qu'en** = que + en

ne... que n'est pas une négation : c'est une **restriction** — « il ne mange que du pain » = seulement

Un homophone se tranche par un test de remplacement, jamais à l'oreille.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Lire « **il ne reste que deux jours** » comme une **négation**. — *ne... que* exprime une **restriction**, pas un refus : la phrase signifie « il reste seulement deux jours ». Le comprendre comme une négation inverse le sens du texte.

Le réflexe : remplacer par *seulement*. Si la phrase garde son sens, c'est une restriction — et il en reste bien deux.

La négation complexe se construit avec *ne* et un second terme : *ne... jamais*, *ne... plus*, *ne... rien*, *ne... personne*, *ne... aucun*. À l'écrit, le *ne* ne s'omet **jamais** — même si l'oral le fait disparaître presque toujours. C'est l'un des écarts les plus visibles entre langue parlée et langue écrite.

3 L'orthographe lexicale : les finales qui s'entendent pareil

DÉFINITION

L'**orthographe lexicale** est celle du mot pris seul, telle que le dictionnaire la fixe : *nation, décision, chanteur, heureux*. Elle ne dépend d'aucun accord — à la différence de l'**orthographe grammaticale**, qui fait varier un mot selon ce qui l'entoure. On ne la déduit pas d'une règle d'accord : on la retrouve par la **famille du mot**.

RÈGLE

Le son [sjon] final s'écrit de quatre façons, et l'ordre des tests les départage. Si l'on entend [zion] → **-sion** : *décision, télévision, explosion*. Si le son suit une consonne (l, n, r) → **-sion** : *émulsion, pension, version*. Une petite famille, issue de verbes en -mettre ou de mots à double s, prend **-ssion** : *permission, mission, discussion, passion, expression*. Partout ailleurs — c'est-à-dire dans la grande majorité des cas — **-tion** : *action, nation, attention, position*.

RÈGLE

Le son [eur] final distingue les **natures** : un **nom** s'écrit presque toujours **-eur** (*un chanteur, un vendeur, la douleur, la chaleur*), un **adjectif** s'écrit **-eux** (*heureux, dangereux, courageux*), et **-ieux** quand le mot de la même famille comporte déjà un *i* (*silence* → *silencieux, délice* → *délicieux, série* → *sérieux*). Trois noms font exception et s'écrivent autrement : *le beurre, l'heure, la demeure*.

EXEMPLE

Compléter : la déci___, la ten___, la permis___, l'atten___ ; un voyag___ courag___.

- ① La *décision* — on entend [zion] : **-sion**. Le mot de la même famille le confirme : *décider*.
- ② La *tension* — le son suit une consonne, *n* : **-sion**. Famille : *tendre*.
- ③ La *permission* — verbe en -mettre : **-ssion**. Famille : *permettre*.
- ④ L'*attention* — aucun des trois cas précédents : **-tion**, le cas général.
- ⑤ Un *voyageur courageux* — le premier est un nom, le second un adjectif : même son, deux finales. chercher un mot de la même famille tranche presque toujours ; c'est le réflexe à installer.

la décision, la tension, la permission, l'attention ; un voyageur courageux

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Choisir la finale à l'oreille, en se fiant à la prononciation. — les quatre finales du son [sjon] se prononcent exactement de la même façon : aucune écoute, si attentive soit-elle, ne les distingue. L'oreille est le mauvais outil pour l'orthographe lexicale.

Le réflexe : chercher un mot de la même **famille** — *décider* → *décision*, *agir* → *action*, *permettre* → *permission*. La famille se voit ; le son, non.

À VÉRIFIER

- Quel auxiliaire ? *Être* → sujet. *Avoir* → chercher le COD.
- Le COD est-il **avant** le verbe ? C'est la seule question qui décide.
- Un *que* précède un passé composé ? Cherche ce qu'il remplace.
- *ne... que* signifie *seulement* : ce n'est pas une négation.
- Ai-je écrit le *ne* partout où l'oral l'aurait supprimé ?
- Pour une finale en [sjon], ai-je cherché un mot de la **même famille** avant d'écrire ?
- **-eur** pour un nom, **-eux** pour un adjectif : ai-je vérifié la nature du mot ?

À RETENIR

- Auxiliaire **être** → accord avec le sujet. **Avoir** → seulement si le COD précède.
- Un *que* devant un passé composé cache presque toujours un COD placé avant.
- Verbe pronominal : poser la question « **à qui ?** ». COI → pas d'accord.
- **d'avantage** = plus · **d'avantage** = de bénéfice.
- **plutôt** = de préférence · **plus tôt** = avant.
- **ne... que** signifie **seulement** : c'est une restriction, pas une négation.
- À l'écrit, le **ne** ne s'omet jamais.
- **Orthographe lexicale** : celle du mot seul. **Grammaticale** : celle des accords.
- Finale [sjon] : **-sion** après consonne ou son [z], **-ssion** pour *permettre* et sa famille, **-tion** partout ailleurs.
- **-eur** pour les noms, **-eux** pour les adjectifs.